**CONSEIL D’ETABLISSEMENT DU 31 JANVIER 2017**

* **Ordre du jour :**

 - Correctifs au règlement intérieur et au projet pédagogique

* Point sur les travaux et perspectives
* Aménagement du temps des élèves

**Etaient présents :**

* **Enseignantes**
	+ - Candice Kermen
		- Gwënola Gérard
		- Régine Valotaire
		- Elisabeth Lepelletier
		- Stéphanie Charil
* **Personnel**
	+ - Rachel Bodin
		- Jessica Geslin
* **APEL**
	+ - Idrys Clarac
* **OGEC**
	+ - Sandra Chatellier
		- Céline Lamazure
* **Paroisse**
* **Parents**
	+ - Sylvie Régnier

**Absents excusés** : Père Sicot, Nathalie Loison, Virginie Gaigeot

1. **Correctifs au règlement intérieur et au projet pédagogique**

Dans le document donné aux parents contenant les différents projets et règlements, quelques correctifs sont à apporter :

* **Règlement intérieur**
	+ Modifier le paragraphe « Entrées et sorties » en indiquant les horaires de fermeture du portillon et en rappelant que le stationnement est interdit devant les grands portails.
* **Projet pédagogique**
	+ Modifier les axes de progrès du Projet d’école.

Axes de progrès retenus

* Renforcer la motivation, l’ambition scolaire et l’envie d’apprendre des élèves en valorisant l’effort et les réussites et en créant un climat scolaire propice aux apprentissages ; dans cette optique, développer des relations de confiance école-familles.
* Susciter l’intérêt des élèves pour leur environnement (domaines culturels et artistiques en particulier) afin d’enrichir leur capital de connaissances et de compétences.

1. **Points sur les travaux et perspectives**
	* La tranche 2 est en cours d’achèvement (il reste à mettre la porte de sortie de secours dans le couloir des CM1).
	* La municipalité est en phase d’estimation de la partie côté Mail + cheminement du Mail vers la rue du 14 juillet.
	* Perspectives :
		+ L’ancien préau sur la petite cour deviendrait un lieu de stockage + un atelier avec accès véhicule.
		+ La 2ème entrée de l’école serait face au bâtiment administratif.
		+ La rénovation de l’élémentaire est prévue mais pas datée.
		+ Autres aménagements à prévoir : ancienne salle de jeux et classe de GS, arrière-cuisine … et terrain où se trouve l’ancienne structure de jeux.
2. **Aménagement du temps des élèves**

La question du temps du midi est un problème récurrent : trop long, beaucoup de monde sur la cour, énervement, fatigue et finalement risque accru d’accidents.

Le conseil réfléchit aux conséquences d’un raccourcissement de ce temps : reprendre à 13h30 pour finir à 16h30, comme cela se fait dans la plupart des écoles aux alentours.

Remarques, questions :

* Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) auraient lieu de 13h à 13h30 le mardi et le jeudi.
* Accueil sur la cour des enfants rentrant manger à partir de 13h.
* La garderie et l’étude commenceraient à 16h45 (garder le tarif actuel pour 17h-17h30 sur la tranche 16h45-17h30).
* Les enfants prenant le car sont pris en charge à 16h45.
* Vérifier les plannings piscine

Si aucun obstacle majeur n’intervient, il est proposé d’appliquer ces nouveaux horaires dès la rentrée 2017.